



Agir pour des bâtiments durables et sains

Pourquoi agir?

Nous passons la plus grande partie de notre temps dans des espaces clos (bureaux, logements, lieux publics...) qui influencent notre santé et notre bien-être physique, psychique mais aussi social. La prise en compte de la santé et du confort dans les bâtiments accueillant du public et les logements s'appréhende de manière globale, au même titre que les enjeux énergétiques et environnementaux, et nécessite une prise de conscience partagée. Cette approche globale, nécessaire pour toute démarche de construction, de réhabilitation ou d'entretien d'un bâtiment, a pour objectif de **garantir à chaque usager un cadre de vie ou de travail, source de bien-être et d'épanouissement.**

Promouvoir la santé dans le bâti et les espaces extérieurs de proximité, c'est aussi apporter des réponses aux **enjeux d'adaptation au changement climatique, de vieillissement de la population, d'évolution des modes de vie** (problème de sédentarité par exemple), **de cohésion sociale.**

Objectifs opérationnels

- › Intégrer la question de la rénovation énergétique et de la salubrité dans son bâti, en intégrant également la qualité de l'air intérieur notamment le radon si ma commune est concernée par le risque.
- › Donner une place à la biodiversité dans le projet de construction/réhabilitation et dans la gestion du bâti.
- › Réhabiliter le bâti en fonction de ses qualités intrinsèques qu'il soit ancien type maison normande ou du XX^e siècle typique de la reconstruction.
- › Construire avec des ressources renouvelables comme les matériaux biosourcés.
- › Agir pour la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (ERP).
- › Aménager et entretenir les espaces publics de façon à favoriser une appropriation des occupants tout en prenant en compte les caractéristiques de la biodiversité.
- › Accompagner les habitants pour qu'ils soient acteurs dans l'amélioration de leur espace de vie.
- › Lutter contre l'habitat indigne.
- › Former les agents sur le sujet et participer à la sensibilisation du grand public.

Cadres et leviers à disposition pour agir

COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

Protection de l'environnement et du cadre de vie	Habitat-bâtiment
Enfance-jeunesse	Action sociale
Santé	

Outils d'éducation

- Éducation à l'environnement et au développement durable
- Promotion de la santé

Schémas, documents d'urbanisme et de planification, plans:

- SRADET, SCOT, PLU, PLUi *, Plan local de l'habitat
- Plan Normandie Bâtiments durables
- Plan Bâtiment durable
- Plan local de l'habitat
- Règlement sanitaire départemental
- Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées

➤ Quelques pistes d'actions

Un habitat sain pour tous

- J'intègre les conditions d'un **habitat favorable à la santé** en amont de toute action.
- Je respecte ou fais respecter les règles d'habitabilité (surface, hauteur sous plafond, volume, éclairage naturel...).
- Je m'assure de l'**accessibilité au logement décent pour tous**.
- Je lutte contre l'habitat insalubre et dangereux dans ma collectivité et je mets en œuvre un Plan local de l'habitat (PLH).
- Je veille à la **qualité du site** avant toute construction (air, sol, eau, bruit, risques naturels et industriels).

Construction et réhabilitation du bâti

- Je veille à l'état des réseaux alimentant l'habitat (eau, ventilation, chauffage, électricité...).
- Je recherche des professionnels qualifiés RGE ou ayant démontré leurs capacités pour une construction/ réhabilitation de qualité.
- Je veille à ce que la performance énergétique de mon bâtiment aille de pair avec la **qualité de l'air intérieur**.
- J'assure la bonne qualité de l'air intérieur du bâtiment via un confort hygrothermique (température, taux d'humidité, vitesse de l'air) et le choix de matériaux sains.
- Je pense au **confort du bâtiment** en préservant la qualité sonore, l'éclairage naturel, en luttant contre le froid l'hiver et la surchauffe du bâtiment l'été.

Abords du bâti

- Je conçois des **espaces extérieurs de proximité de qualité**, indispensables pour inciter les usagers à pratiquer une activité physique et à lutter contre la sédentarité: accès à des services et commerces de proximité, espaces verts, aménagements favorisant les modes actifs, stationnement vélos, locaux poussettes pour les bâtiments accueillant de jeunes enfants.
- Je prends en considération les sources potentielles de nuisances (pollution sonore, visuelle, olfactive...)
- Je veille à **la sécurité des infrastructures** destinées au déplacement des usagers (piétons, cyclistes, transports en commun, automobilistes...).
- Je veille à **l'intégration paysagère du bâtiment** en étant vigilant aux espèces invasives nuisibles pour la santé: **la nature et la biodiversité apportent des bénéfices en termes de cadre de vie et de santé.**
- Je végétalise le bâti lui-même (toit, façade) et ses abords pour lutter contre les îlots de chaleur.
- Je favorise **le lien social** en aménageant des jardins partagés, espaces de pique-nique, jeux de plein air...

Accompagnement des occupants

- J'accompagne et **associe les occupants** pour les rendre acteurs et responsables de leur cadre de vie. En effet, les comportements et habitudes influent sur la qualité de l'air intérieur du logement. Par exemple: diffusion d'outils/plaquettes pour le bon usage du bâtiment (aération...), sensibilisation par des personnes formées, usage des produits et techniques d'entretien écoresponsables...
- Je dispense des règles de bon sens d'occupation, d'usages et de comportement afin de préserver la santé et le bien-être au sein de l'habitat.
- J'ai une réflexion sur le développement **d'habitats participatifs.**
- Je fais connaître les **aides existantes** aussi bien techniques que financières pour la rénovation/construction de son logement.

Attention particulière à porter sur les ménages en précarité énergétique

Je mets en place un service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME), dispositif local destiné à accompagner les ménages en situation de précarité énergétique, en me concentrant sur le repérage et le conseil personnalisé via des visites à domicile.

Points de vigilance

- Je me mets en conformité avec le décret du 17 août 2015 visant à évaluer la qualité de l'air intérieur et à engager un programme d'actions dans les établissements recevant du public. Échéances: 1^{er} janvier 2018 pour les écoles maternelles, élémentaires et crèches, 1^{er} janvier 2020 pour les accueils de loisirs et les établissements d'enseignement du second degré et 1^{er} janvier 2023 pour les autres établissements.
- Je respecte les dispositions du décret relatif aux caractéristiques du logement décent afin de garantir la santé et la sécurité des occupants mais aussi pour préserver l'état, la qualité et le confort de celui-ci afin d'éviter qu'il ne sombre dans l'habitat indigne, insalubre ou dangereux.

Pensez à évaluer vos actions

Quelques propositions d'indicateurs de suivi

- Engagement d'opérations d'amélioration de l'habitat et/ ou de résorption de l'habitat indigne.
- Nombre de logements potentiellement indignes.
- Nombre de logements remis en état, rénovés ou réhabilités.
- Nombre de familles relogées dans un logement décent.
- Pourcentage de matériaux sans polluants.
- Indicateur qualitatif: perception des occupants sur la qualité de vie...

Pour s'engager concrètement

Partenaires techniques et financiers à mobiliser

- **Ademe**
<https://normandie.ademe.fr>
- **Agence nationale de l'habitat (ANAH)**
<https://www.anah.fr>
- **Association régionale pour la promotion de l'éco-construction**
<http://arpenormandie.org>
- **Atmo Normandie**
<http://www.atmonormandie.fr>
- **Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)**
- **Directions départementales des territoires (et de la mer)**
- **Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne**
- **Région Normandie**
<https://www.normandie.fr/deployer-le-plan-normandie-batiments-durables>
- **Réseau normand de l'éco-construction**
<http://neci.normandie.fr/clubs/reseau-normand-de-l-eco-construction>
- **URCPIE**
<https://www.urcpienormandie.com>

Des ressources

- **Pour un habitat favorable à la santé, les contributions des villes**
<http://www.villes-sante.com/publications/guides-du-reseau>
- **Santé et confort dans les bâtiments - Maîtres d'ouvrage, les clés pour agir**
<http://ville-amenagement-durable.org/Sante-et-conforts-dans-les-batiments>
- **Construire sain - Guide à l'usage des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour la construction et la rénovation**
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guides_construire_sain_2015.pdf
- **Bâtiment durable en Normandie**
<http://www.batiment-normandie.ademe.fr>
- **22 retours d'expériences pour des bâtiments publics durables et sains: Bruded**
https://www.bruded.fr/wp-content/uploads/2019/04/bruded-doc-mut_btiments-durables_2019_bd-sans-marges.pdf
- **La boîte à outils « Agir pour une meilleure qualité de l'air intérieur » dans les ERP**
<https://www.urcpienormandie.com/qualite-de-l-air>
- **Aménager et bâtir en favorisant la biodiversité**
<https://www.arb-idf.fr/article/amenager-et-batir-en-favorisant-la-biodiversite>
- **Ecol'Air: pour une meilleure qualité de l'air intérieur dans les crèches et les écoles**
<https://presse.ademe.fr/2018/06/ecolair-pour-une-meilleure-qualiteair-dans-les-creeches-et-les-ecoles.html>
- **Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME)**
<http://www.lesslime.fr>
- **Réseau français villes amies des aînés: ressources et initiatives de collectivités**
<http://www.villesamiesdesaines-rf.fr>



Les fiches actions « Un territoire durable, une bonne santé » sont une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) et de Promotion Santé Normandie.

Avec le soutien financier et technique de l'ARS Normandie, la DREAL, la Région Normandie dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement Normandie 3.

Rédaction: Anne-Sophie DE BESSES/Agence normande de la biodiversité et du développement durable et Timothée DELESCLUSE/Promotion Santé Normandie.

Comité de pilotage et de relecture: ANBDD, Ademe, ARS, Agglo Seine-Eure, DREAL, Promotion Santé Normandie, Région Normandie, Seine Normandie Agglomération.

Élaboré grâce aux apports des participants des journées « Politiques liant développement durable et santé » des 4 février 2019 et 27 septembre 2019.

Conception/réalisation graphique: Rémi Pommereuil/ Promotion Santé Normandie.

Dépôt légal: février 2020.